

DALEP UC *éco·R*

Fiche Technique

Traitement Concentré

Substance Active d'origine Végétale

Description

DALEP UC *éco·R* est un fongicide professionnel concentré à diluer. Il traite les supports contre tous les types de champignons, algues, lichens.

DALEP UC *éco·R* est formulé à base de matière active 100% biosourcée et d'origine végétale.



Caractéristiques

- Détruit durablement lichens, algues et leurs germes
- Basé sur un ingrédient d'origine végétale (l'acide nonanoïque), le DALEP UC *éco·R* n'est pas classé «dangereux pour les environnements aquatiques»
- Sans chlore, sans ammoniums quaternaires, basé sur actif biosourcé
- DALEP UC *éco·R* s'utilise sur la plupart des matériaux de construction, trottoirs, pavés, dallage, acier, zinc, aluminium, tuiles, bitume, bois extérieurs, parois de serre en plastique/verre, pierres, terrains de sport non gazonnés tels que les pistes d'athlétisme.
- N'abîme pas les matériaux
- Sans rinçage
- Le support peut être peint 48H après application (si sec au toucher)
- Laisse respirer le support

DALEP UC *éco·R* Prêt à l'emploi est un produit qui agit par contact entraînant le dessèchement de la cible. Les premiers résultats peuvent être observés seulement quelques heures après l'application.

DALEP UC *éco·R* s'utilise sur la plupart des matériaux de construction, trottoirs, pavés, dallage, acier, zinc, aluminium, tuiles, bitume, bois extérieurs, parois de serre en plastique/verre, pierres, terrains de sport non gazonnés tels que les pistes d'athlétisme.

Après élimination des algues, les surfaces peuvent être peintes.

Après destruction des algues, les matériaux peuvent être protégés durablement de l'humidité avec les HYDROFUGES de la gamme DALEP (D21, D31 *éco·R*, Impermat, Hydro-Pierre...)

Application

- Gratter les verdissures épaisses et abondantes avant traitement.
- Mélanger 1 litre d'antimousse DALEP UC *éco·R* dans 9 litres d'eau.
- Appliquer abondamment le mélange sur un support sec, à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un pulvérisateur.
- 1 litre de mélange = 10 m². Temps sans pluie, nécessaire après traitement : 12 heures minimum.
- Dans tous les cas ne pas rincer.
- L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois (2 à 12 mois selon contamination). Pour une action rapide, vous pouvez éliminer les résidus au nettoyeur haute pression, quelques jours après l'application du produit.
- Sur support très encrassé, renouveler l'opération.

Composition

Acide Nonanoïque (N° CAS 112-05-0) : 24,9 % (m/m)

Acide Glycolique (N° CAS 79-14-1) : 0,5 % (m/m)

Limites d'emploi

- Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitée afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.
- Conserver le produit dans le récipient d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'abri du gel et à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Ne pas appliquer sur des surfaces susceptibles d'être en contact avec des denrées alimentaires.
- Éviter les projections sur les plantes non ciblées.
- Ne pas appliquer sur des surfaces en résine de synthèse, ni sur le plomb et les toits de chaume.
- Pour le cuivre, l'application d'une solution à base de DALEP UC *éco·R* risque d'accélérer son oxydation naturelle.
- Pour tout autre support que ceux indiqués ci-dessus et pour les surfaces en calcaire, réaliser un test sur un coin non visible avant d'étendre l'application à la surface entière.
- Nettoyer le matériel de pulvérisation en rinçant à l'eau claire.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations, les caniveaux, les cours d'eau ou dans tout autre environnement extérieur.

Référence & Conditionnement

Réf 138 001 : Bidon de 1 litre (pour 100 m²)

Réf 138 005 : Bidon de 5 litres (pour 500 m²)

Parce qu'à nos yeux combiner efficacité et respect de l'environnement est plus que jamais un impératif absolu, DALEP innove en présentant sa gamme éco·R (éco-responsable) pour le traitement raisonné des surfaces.

Découvrez des produits plus respectueux des supports traités et développés pour leur faible impact environnemental.

Formulés selon un cahier des charges exigeant et des contraintes strictes, nos produits vous assurent des effets visibles et durables.



Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Type de préparation : TP 2 - Algicide pour les surfaces matériaux équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux.

Les informations contenues dans nos documentations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour valider l'adéquation des produits à chaque cas déterminé. Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et les notices avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.

PRO



DALEP
2 Allée Émilie du Châtelet
ZA Objectifs Sud
14123 IFS
Tél : 02 31 23 52 79
www.dalep.net

TRAITEMENT *éco·R*